

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Jeu*di*, 4 février 1932.

OUVERTURE DE LA 3^e SESSION DE LA 17^e LEGISLATURE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

Le Parlement, qui avait été prorogé à diverses reprises au 4 février 1932, s'est réuni à cette date pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire de S. Exc. le Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra au Sénat à trois heures de l'après-midi, aujourd'hui pour ouvrir formellement la session du Parlement fédéral.

M. le major A. R. Thompson, l'huissier à verge noire, apporte le message suivant :

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre à la salle du Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat.

VACANCE DE SIEGE

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, depuis la clôture de la dernière session, la vacance suivante est survenue dans la députation, à savoir :

Dans le district électoral d'Athabaska, M. John Francis Buckley, décédé.

En conséquence, j'ai ordonné au directeur général des élections d'adresser un nouvel avis de convocation aux électeurs de cette division électoral.

NOUVEAUX MEMBRES

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que M. le greffier a reçu du directeur général des élections les certificats d'élection des députés suivants :

M. Charles Bourgeois, pour la division électoral de Trois-Rivières-Saint-Maurice.

M. Humphrey Mitchell, pour la division électoral de Hamilton-Est.

PRESENTATION DE DEPUTES

M. Charles Bourgeois, député de la circonscription électoral de Trois-Rivières-Saint-Maurice, présenté par le très honorable R. B. Bennett et l'honorable H. Guthrie.

M. Humphrey Mitchell, député de la circonscription électoral de Hamilton-Est, présenté par M. J. S. Woodsworth et M. A. A. Heaps.

PRESTATION DU SERMENT

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) dépose un projet de loi (bill n° 1) concernant la prestation du serment d'office, lequel est lu pour la première fois.

LECTURE DU DISCOURS DU TRONE

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les membres de la Chambre des communes s'étant rendus aujourd'hui dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire aux deux Chambres un discours dont j'ai eu soin, pour éviter toute méprise, de me procurer le texte qui est ainsi conçu :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous adressant la parole pour la première fois, je tiens à exprimer ma joie d'avoir été choisi par Sa Majesté pour la représenter au Dominion du Canada, et à témoigner ma vive reconnaissance de l'accueil que j'ai reçu du peuple de ce pays. Je l'accepte comme gage de loyauté et d'attachement à la couronne. Ce sera pour moi un bonheur autant qu'un devoir de m'associer à vos efforts pour assurer la prospérité du Canada.

Vous commencez vos travaux à une époque de perturbations économiques dont l'action déprimante continue de s'exercer sur le monde entier. Le peuple canadien est impuissant à résoudre des difficultés mondiales. Mais je suis heureux de constater que sa ferme adhésion à la politique visant au bien-être de la nation ait atténué l'influence adverse des facteurs économiques étrangers. Cette période d'épreuves a montré que la situation du Canada est fondamentalement solide. La souscription surabondante à l'emprunt du Service national témoigne de la solidarité du peuple canadien, du patriotisme qui l'anime et de sa foi suprême dans la puissance financière du pays. Le Canada garde encore sa place d'élite sur les marchés commerciaux du monde. Dans ces derniers mois, la balance favorable du commerce s'est rétablie. Les dispositions adoptées à la dernière session du parlement pour remédier au chômage et soulager les cultivateurs font preuve d'efficacité.

Vous réussissez à faire face à des problèmes domestiques difficiles. La situation générale des affaires s'améliore graduellement. Mais pour que la prospérité soit complète, il faut attendre